

## PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE LORETTE – SECTEUR DU BOULEVARD WILFRID-HAMEL À QUÉBEC ET L’ANCIENNE-LORETTE PAR L’AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

### **Demande de précision de la Commission concernant l’absence d’arbre dans la section d’écoulement des eaux où le promoteur doit intervenir dans la rive**

La présente vise à expliquer pourquoi de nouveaux arbres ne seront pas plantés dans le cadre du projet dans la section d’écoulement des eaux de la rivière Lorette où le promoteur doit intervenir dans la rive.

Aucun arbre n’est prévu dans la section d’écoulement des eaux de la rivière Lorette aux endroits où le Promoteur doit intervenir dans la rive.

Durant les crues, des débris végétaux sont transportés par les eaux de la rivière Lorette allant de branches de divers diamètres à des troncs d’arbres. L’ajout d’arbres dans la rive peut nuire au libre passage de ces débris végétaux et favoriser l’amorce d’embâcle par l’accumulation de ces débris. Selon les informations disponibles, l’accumulation de débris végétaux et de glace serait en partie responsable des inondations de décembre 2003 et de septembre 2004. D’autres accumulations de débris végétaux ont aussi été observées au fil des ans sans toutefois provoquer d’inondation.

Rappelons que le projet vise à assurer le passage de la crue 100 ans climat futur (85 m<sup>3</sup>/s) sans inondation ou autrement dit d’augmenter de 70 % le seuil d’inondation (seuil d’inondation à l’état initial : 50 m<sup>3</sup>/s). Dans ce contexte, depuis le tout début de l’étude d’impact, il a été décidé par le Promoteur (GENIVAR, 2013; section 5.2 Critère de conception) :

*« qu’afin de limiter le risque de création d’embâcle et de rehaussement des niveaux d’eau, aucun arbre ne devra être planté dans la section d’écoulement de la rivière. »*

Cette orientation est choisie dans une optique de sécurité publique pour ne pas augmenter le risque d’inondation dans un contexte où il est connu que des embâcles peuvent être amorcés par la présence d’arbres dans la section d’écoulement de la rivière. Typiquement, lors des crues d’une période de retour supérieure à 2 ans, le niveau d’eau dans la rivière est plus élevé que la ligne naturelle des hautes eaux et une partie significative du débit s’écoule dans la rive.

Par contre, précisons que le Promoteur prévoit dans le projet la plantation d’arbres à plusieurs endroits, tel que mentionné ou illustré aux sections suivantes :

1. Dans le tome 2 de 2 de l’addenda au rapport d’étude d’impact sur l’environnement (WSP, 2016a) :
  - aux sections 5.4.2.2, 5.4.3.2 et 5.4.4, 5.4.5.
2. Dans le document de réponses à la deuxième série de questions et commentaires du MDDELCC (WSP, 2016b) :
  - aux réponses des questions QC-93 et QC-112.
3. Dans le résumé de l’étude d’impact sur l’environnement (WSP, 2017) :
  - à la section 5.2.5.

## RÉFÉRENCE

- GENIVAR. 2013. *Remodelage des rives de la rivière Lorette, secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette. Étude d'impact sur l'environnement déposée au Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs - Rapport d'étude préparatoire d'ingénierie – Tome 2 de 2. Rapport final de GENIVAR inc. à la Ville de Québec. 123 p. et annexes.*
- WSP. 2016a. *Mesures permanentes pour contrer les inondations de la rivière Lorette, secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette – Addenda au rapport d'étude d'impact sur l'environnement daté de juin 2013 – Tome 2 de 2 : Étude d'impact sur l'environnement. Rapport produit pour la Ville de Québec. 289 p. et annexes.*
- WSP. 2016b. *Mesures permanentes pour contrer les inondations de la rivière Lorette, secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette – Addenda au rapport d'étude d'impact sur l'environnement daté de juin 2013 – Réponses à la deuxième série de questions et commentaires du MDDELCC. Document de WSP Canada Inc. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. 71 p. et annexes.*
- WSP. 2017. *Mesures permanentes pour contrer les inondations de la rivière Lorette, secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette – Addenda au rapport d'étude d'impact sur l'environnement daté de juin 2013 – Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement. Rapport produit pour la ville de Québec. 78 p. et annexes.*